

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DU MAIRE DE STAINS AZZÉDINE TAÏBI  
CONSEILLER DÉPARTEMENTAL

Stains, le 9 septembre 2020

## STAINS SE MOBILISE POUR UNE GESTION PUBLIQUE DE L'EAU

**Le Président de Plaine commune a inscrit à l'ordre du jour du premier Conseil de territoire du 9 septembre, la ré-adhésion immédiate au SEDIF de l'ensemble des villes de Plaine Commune.**

En 2017 pourtant, plusieurs villes ont souhaité étudier un retour possible à une gestion publique de l'eau. C'est le cas pour Stains, où cette démarche est une priorité inscrite dans notre projet municipal 2020-2026.

**Depuis 2018, plus de 200 000 € ont été consacrés à une étude sur cette question centrale, pour définir les modalités permettant un retour à une gestion publique de l'eau sur le territoire de Plaine Commune. Cette démarche implique les Maires, les élus, le conseil de développement, mais aussi les habitants, constitués en collectifs.**

**Mais alors que les résultats de cette étude n'ont pas été présentés publiquement à tous les acteurs impliqués, le Président de Plaine Commune souhaite ré adhérer sans tarder au SEDIF, qui confie la gestion des eaux au groupe privé Véolia depuis 98 ans.**

Nous savons pourtant que de nombreuses villes (Nice, Grenoble, Rennes, Paris) ont fait le choix d'un retour à une gestion publique de l'eau, et ont constatés des avantages non négligeables pour les usagers :

Une facture d'eau réduite, une gestion plus humaine et plus écologique de l'eau et la possibilité d'adopter une tarification sociale et progressive dans l'intérêt des usagers, notamment les plus fragiles.

**À l'heure où nous traversons une crise sanitaire et sociale sans précédent, où le modèle marchand capitaliste a montré ses limites, à l'heure où nous nous apprêtons à voter l'état d'urgence écologique, adhérer de nouveau au SEDIF est un non-sens.**

Ce passage en force, en contradiction totale avec le discours d'investiture du Président de Plaine Commune, laisse penser à un déni de démocratie, puisque les assemblées délibérantes des villes membres ne se sont pas prononcées sur l'adhésion au SEDIF.

L'eau est un bien public fondamental. Son égal accès pour tous est un droit, qui ne doit pas être au service de l'économie de marché.

Les premières conclusions de l'étude sur une régie publique de distribution de l'eau sur notre territoire, ouvrent le champ à d'autres pistes de réflexion que l'adhésion à un opérateur privé ; celles-ci méritent d'être étudiées avant qu'un rapport soit soumis au vote et acte une adhésion de Plaine Commune au SEDIF.

Il est important que les membres du Conseil Communautaire puissent se prononcer en pleine connaissance de cause.

Pour cela nous demandons **le report** du vote de Plaine Commune au SEDIF afin d'approfondir l'étude au sujet d'un retour à une gestion publique de l'eau.

Et si le rapport venait à être présenté en force, sans tenir compte des revendications des habitants et des conseils municipaux nouvellement élus, nous voterons contre l'adhésion au SEDIF.

### CONTACT

Leila Jorioz-Hadj,

Directrice du cabinet du maire

Tél. : 01 49 71 84 38 / 06 13 51 37 98

leila.jorioz-hadj@stains.fr

[www.stains.fr](http://www.stains.fr)

